

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3580 - VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019



Félix Tshisekedi devant la Fédération des Entreprises à Bruxelles, le 17 septembre (ph Belga et Afp)

INVESTISSEMENTS

Les entrepreneurs belges en attente des signaux positifs

L'accompagnement des entreprises belges en République démocratique du Congo (RDC), tel que souhaité par le président Félix Tshisekedi, est soumis à des préalables essentiellement d'ordre politique et économique. L'opération de charme entamée le 17 septembre par le chef de l'Etat congolais pour attirer des investissements du royaume de Belgique dans son pays est soumise à plusieurs

conditionnalités.

Le patronat belge attend des autorités congolaises plusieurs signaux positifs dont la stabilité politique, la stabilité macroéconomique, la bonne gouvernance, l'amélioration des infrastructures, l'offre d'une main-d'œuvre qualifiée et des sources de financement.

Page 2

INDUSTRIE LOCALE

Bilan mitigé des mesures de protection



Le marché local du ciment gris fait face à la concurrence étrangère

Les opérateurs économiques évoluant dans les secteurs protégés par l'État, en l'occurrence la cimenterie, la brasserie, la sucrerie et la sidérurgie, font état d'une absence flagrante d'application de l'interdiction d'importation des produits étrangers similaires à partir des pays limitrophes. Par conséquent, les effets des mesures protectrices restent mineurs sur le terrain. Pour sa part, le gouvernement de la République, à travers le ministère du Commerce extérieur, a réitéré dernièrement son engagement à la poursuite des efforts de protection de l'industrie locale et des consommateurs.

Page 3

DÉCOUVERTES RFI 2019

Les deux Congo votent pour Céline Banza

Depuis le 16 septembre, le nom de la jeune chanteuse a été publié dans la sélection des dix finalistes du Comité d'écoute du concours de la radio internationale qui invite les mélomanes à exprimer leur choix jusqu'au 16 octobre sur www.prixdecouvertes.com. Céline Banza représente la RDC au Prix Découvertes RFI 2019. Quoi de plus normal que les Congolais, de

Brazzaville et Kinshasa réunis, décident de faire bloc et s'activent à voter pour leur candidate unique. Pétrie de talent, la jeune musicienne de 22 ans est une artiste indépendante polyvalente. Difficile donc de passer inaperçue avec un pareil bagage assorti d'une ambition qui la pousse sans cesse à explorer de nouveaux univers.

Page 4



Les dix finalistes en lice pour le Prix Découvertes RFI 2019

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Bon coup d'essai du premier Fab Café



Une vue des participants au Fab Café

Première expérience tentée le 31 août dernier, dans la salle de lecture du Campus du nouvel espace universitaire francophone, la matinée d'information autour du numérique, organisée par Lisungi FabLab sur le thème « *Le numérique au service de l'entrepreneuriat* », a satisfait plusieurs jeunes kinois.

Initié dans le but de révéler aux jeunes de Kinshasa l'existence de FabLab désormais à leur portée, cet atelier a offert aux participants de nombreuses opportunités, notamment dans les domaines du numérique en incluant la modélisation, la numérisation, l'impression 3D et la création de projets.

Page x

ÉDITORIAL

Fleuve

Page 2

ÉDITORIAL

Fleuve

De tous les défis que nous devons relever aujourd'hui, nous Africains de l'Afrique centrale, celui qui concerne l'immense fleuve Congo est certainement le plus important. Le plus vital même pour les peuples de cette partie du continent en raison, d'une part, du rôle que jouera dans son émergence cette gigantesque artère fluviale lorsqu'elle sera enfin équipée pour permettre l'acheminement en toute sécurité des personnes et des biens, en raison, d'autre part, de l'importance que prendra dans le très proche avenir la préservation de ce deuxième poumon du monde.

Si l'on en juge d'après les projets qui se multiplient sur les deux rives du fleuve, la prise de conscience de l'enjeu que constitue la mise en valeur du capital inestimable que nous a légué la nature devient aujourd'hui très réelle. Pas seulement au niveau des Etats comme en témoigne la concrétisation du Fonds bleu pour le Bassin du Congo créé à Oyo, il y a deux ans, mais également au niveau de la communauté internationale comme le prouve l'implication de la Banque mondiale dans le programme d'investissement en préparation pour l'aménagement de l'axe fluvial Kinshasa-Brazzaville-Bangui.

Au-delà des projets qui se précisent à l'échelle de la sous-région d'Afrique centrale et que symbolisera dans les cinq années à venir la construction du pont route-rail reliant Brazzaville et Kinshasa, il convient dès à présent de sensibiliser les populations des deux rives du Congo, de l'Oubangui, des fleuves et des rivières qui s'y déversent aux avantages qu'elles tireront à coup sûr de la concrétisation de ces projets. Leur rappeler, en même temps, qu'elles devront porter la plus grande attention au développement de leurs propres activités afin que celles-ci contribuent à la protection de la nature qui les entoure et non à sa destruction.

L'écologie au sens le plus large du terme devenant manifestement un souci planétaire alors que les Etats ne s'en préoccupent guère qu'en paroles, toutes les conditions sont réunies pour que l'attention du monde entier se porte très vite sur l'aménagement du fleuve Congo. A nous qui vivons sur ses rives d'en prendre conscience et de nous organiser pour en tirer un profit légitime sans porter atteinte à cet environnement.

Les Dépêches de Brazzaville

INVESTISSEMENTS

Les entrepreneurs belges en attente des signaux positifs

L'accompagnement des entreprises belges en République démocratique du Congo (RDC), tel que souhaité par le président Félix Tshisekedi, est soumis à des préalables essentiellement d'ordre politique et économique.



Le président Félix Tshisekedi devant la Fédération des entreprises belges (Belga/AFP)

L'opération de charme entamée le 17 septembre par le chef de l'Etat pour attirer des investissements du royaume de Belgique en RDC est soumise à plusieurs conditionnalités d'ordre socio-économique. Le patronat belge, en effet, attend des autorités congolaises plusieurs signaux positifs dont la stabilité politique et macroéconomique, la bonne gouvernance, l'amélioration des infrastructures, l'offre d'une main d'œuvre qualifiée et des sources de financement.

« Notre pays dispose des nombreux champions dans des multiples secteurs qui pourraient, si les conditions sont réunies, apporter leur contribution au développement économique de la RDC », a répon-

du le président de la Fédération des entreprises belges, Bernard Gilliot, réagissant à l'appel du président congolais. Face aux chefs d'entreprises belges, Félix Tshisekedi s'est voulu rassurant quant aux conditions favorables de l'environnement sociopolitique congolais. Il a également fait part de l'amélioration des indicateurs sécuritaires et macroéconomiques sans ignorer les problèmes persistants, notamment le manque d'électricité, d'infrastructures et de main-d'œuvre qualifiée ainsi que la corruption. A ce sujet, le président de la République a annoncé la création prochaine de l'Agence de lutte contre la corruption dont le dossier sera prochainement en examen à

l'Assemblée nationale. Avant sa rencontre avec le président Tshisekedi, le vice-Premier ministre belge en charge de la coopération, Alexander de Croo, avait également exprimé quelques réserves pour la reprise totale des relations avec la RDC. « La page n'est pas complètement tournée et le programme de coopération en cours avec la RDC n'est en effet qu'un programme de transition en attendant la formation d'un nouveau gouvernement belge », a-t-il expliqué. La suite dépendra également des preuves de la volonté du gouvernement congolais d'améliorer les conditions de vie de la population.

Jules Tambwe Itagali

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INDUSTRIE LOCALE

Bilan mitigé des mesures de protection

Les opérateurs économiques évoluant dans les secteurs protégés par l'État, en l'occurrence la cimenterie, la brasserie, la sucrerie et la sidérurgie, font état d'une absence flagrante d'application de l'interdiction d'importation des produits étrangers similaires à partir des pays limitrophes. Par conséquent, les effets des mesures protectrices restent mineurs sur le terrain.

Le gouvernement de la République, à travers le ministère du Commerce extérieur, s'est dit dernièrement attaché à la poursuite des efforts de protection de l'industrie locale et des consommateurs. En effet, l'entrée massive des produits manufacturés étrangers représente un risque réel tant pour la croissance de l'industrie locale que la santé des consommateurs. Si certains acquis des dernières négociations entre le gouvernement et les opérateurs des secteurs concernés résistent encore, notamment le respect strict de la structure des prix convenue pendant la période d'application des mesures de protection, il va sans dire que la situation ne s'est pas déroulée de la manière prévue sur le terrain. Cette question a constitué, d'ailleurs, l'ordre du jour du dernier échange entre le ministre du Commerce



Le marché local du ciment gris fait face à la concurrence étrangère.jpg

extérieur, Jean-Lucien Busa, et les opérateurs économiques concernés décidés à obtenir des nouvelles concessions des dirigeants congolais.

Pour évaluer les effets possibles des mesures de protection sur l'industrie locale, les opérateurs économiques ont articulé leurs

arguments dans trois principaux domaines : l'évolution de la production, la pénétration du marché et la réception de leurs produits par les consomma-

ment *effectives* », a souligné Laurent Bukassa de la société brassicole Bralima. Du côté des cimentiers également, l'on rappelle volontiers que le prix de

de nouveau relancé, car les opérateurs économiques veulent réellement se faire entendre sur plusieurs dossiers brûlants, comme la multiplicité des taxes et impôts. Pour le seul secteur de la cimenterie, l'on identifie pas moins de soixante-deux taxes de toutes sortes. Aussi les incitations sollicitées impactent-elles positivement le prix du ciment sur le marché national. En réponse directe à ces sollicitations, le gouvernement de la République poursuivra ses efforts de protection de l'industrie locale. Par ailleurs, il livre sa position sur certains points spécifiques. Dans le secteur de la sidérurgie, il appelle à une hausse de la production intérieure pour réduire la dépendance à l'importation de certains produits comme la barre de fer. De même, il souhaite une pérennisation de la production du sucre, mais des négociations seront nécessaires avec les opérateurs importateurs de ce produit pour planifier au mieux les dérogations à ces arrêtés ministériels. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

teurs. « *A l'instant, les activités marchent tant bien que mal dans certains endroits mais dans d'autres, elles ne sont pas assez effectives. Nous nous sommes convenus de nous retrouver encore plus tard, pour des propositions concrètes sur ce qui doit être fait afin que ces mesures soient totale-*

référence était établi à dix-huit dollars américains en juillet 2016, avant de passer finalement à moins de dix dollars actuellement. Il s'agit d'une réponse claire à ceux qui doutent encore de la compétitivité des cimenteries locales.

Entre-temps, le débat est

SALUBRITÉ

Le bourgmestre de Matete instaure l'opération «Salongo général»

L'initiative prise par Antho Longange vise l'assainissement de sa municipalité et se déroulera le dernier samedi de chaque mois, de 8 h à 11h. L'autorité municipale a réuni, le 16 septembre, les magistrats du parquet de sa commune, les officiers de district et commissariat, les chefs de quartier, les représentants des marchands de différents marchés ainsi que ceux de la population regroupés dans le Comité local de développement de Matete (CLDM), avec lesquels il a échangé sur la salubrité de sa circonscription administrative.

Antho Longange a insisté sur l'entretien des voies aux abords de la maison communale et des marchés, le curage des caniveaux, etc.

« *Nous devons savoir entretenir nos marchés. Pour ce faire, une sensibilisation est de mise. Un changement de comportement doit être observé dans le chef de certains vendeurs car, du haut de son bureau, monsieur le*



La réunion stratégique du CLDM

maire observe la façon dont ils corrompent quelques policiers. C'est nous-mêmes qui donnons du travail à la police », a-t-il indiqué, rappelant que la police a une mis-

sion régalienne, celle de protéger la population ainsi que ses biens.

L'initiative du bourgmestre a été bien accueillie par le CLDM qui l'a assuré de son

implication pour sa réussite. C'est ainsi qu'une commission spéciale de cette structure s'est réunie le 17 septembre afin de mettre en place des stratégies et de chercher des

voies et moyens pour accompagner les décisions prises par l'autorité municipale de s'attaquer à l'insalubrité dans la commune.

Lucien Dianzenza

PRIX DÉCOUVERTES RFI 2019

Les deux Congo votent pour Céline Banza

Depuis le 16 septembre, le nom de la jeune chanteuse a été publié dans la sélection des dix finalistes du comité d'écoute du concours de la radio internationale qui invite les mélomanes à exprimer leur choix jusqu'au 16 octobre sur www.prixdecouvertes.com.

Quoi de plus normal que les Congolais, de Brazzaville et Kinshasa réunis, décident de faire bloc et s'activent à voter pour leur candidate unique. Ce n'est pas exagérer, affirmement de nombreux Kinois, que de prétendre que Céline Banza représente les deux nations sœurs et amies au Prix Découvertes RFI 2019 vu que la République du Congo n'a pas de finaliste cette fois. Elle a du reste eu l'opportunité de se faire un public, des fans sur la rive droite du fleuve Congo où elle a joué en juin dernier. La jeune chanteuse, il faut le reconnaître, est aussi habile avec la guitare, l'autre instrument dont elle use plutôt bien en plus de sa voix. Un tour à la Halle de la Gombe où elle est à l'affiche ce 21 septembre en première partie du concert de clôture de l'African music forum, organisé d'ailleurs sur les deux rives du fleuve Congo, permettra de s'en convaincre. En effet, cette prestation se révèle une belle occasion pour ceux qui ne la connaissent pas



Céline Banza représente la RDC au Prix Découvertes RFI 2019 Photo

encore de la découvrir. Notons que Céline Banza est tout de même plutôt bien connue des habitués de l'Institut français de Kinshasa pour y avoir joué bien des fois déjà. Elle s'y est produite notamment à l'occasion du concert de la Francophonie en mars et lors du dernier JazzKif, en juin. Et ce, rappelons-le, dans les deux capitales voisines, Kinshasa et Brazzaville. Pétrie de talent, la jeune musicienne de 22 ans est une artiste indépendante polyvalente. La performance et précisément la vidéo font également partie des

autres sphères artistiques où elle s'aventure non sans passion. Difficile donc de passer inaperçue avec pareil bagage et une ambition qui la pousse sans cesse à explorer de nouveaux univers. C'est sur la voie de cette quête quotidienne qu'elle attire l'attention du chorégraphe-danseur de Kisangani, Faustin Linyekula. En 2017, de leur collaboration naît le court-métrage « Tamuzi », dans lequel Céline Banza interprète son propre rôle.

Convaincre aussi le jury
Quoique brève, l'apparition de

la jeune musicienne congolaise dans The Voice Afrique Francophone a eu l'avantage de la conforter dans son choix d'opter pour sa passion, la musique. Cette nouvelle énergie la mène à créer le groupe Banza Musik et participe l'an dernier à l'exposition du Goethe Institut « Kinshasa 2050-Les femmes d'abord ! ».

Signalons que le lauréat du Prix Découvertes RFI 2019 sera désigné le 7 novembre. Ce choix ultime sera fait à la suite du vote du jury professionnel qui s'ajoute à celui ces

mélomanes. Le convaincre est donc une autre paire de manche. Et ce n'est pas gagné d'avance! Espérons que Céline Banza aura plus de chance qu'Iyenga l'an dernier et Maryse Ngalula en 2012. Les deux dames sont les deux précédentes finalistes de la RDC au concours musical international ouvert aux artistes musiciens de l'Afrique, des Caraïbes et de l'océan Indien. Par ailleurs, parmi le jury se trouve l'une des grandes stars congolaises, en l'occurrence Fally Ipupa, qui a fait son entrée en 2014 dans ce milieu où se côtoient exclusivement des artistes internationaux. Pour cette édition, il va se joindre à A'Salfo, Charlotte Dipanda, Tiken Jah Fakoly, Josey, Angélique Kidjo, Youssou N'Dour, Oumou Sangaré et Singuila. Outre leurs homologues, aînés pour certains, Céline Banza tout autant que ses concurrents Anycris (Côte d'Ivoire), Bebe Baya (Guinée), les Camerounais Cysoul et Lydol, Nasty Nesta (Bénin), NG Bling (Gabon), Social Mula (Rwanda), Yann'Sine (Maroc) et Zonatan (Île Maurice) devront aussi convaincre les journalistes de RFI, France 24 ainsi que les représentants des organismes partenaires, eux également membres du jury.

Nioni Masela

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Bon coup d'essai du premier Fab Café

Première expérience tentée le 31 août dernier, dans la salle de lecture du Campus du nouvel espace universitaire francophone (Cneuf), la matinée d'informations autour du numérique, organisée par Lisungi FabLab sur le thème « Le numérique au service de l'entrepreneuriat », a satisfait plusieurs jeunes kinois.

L'organisation de l'atelier baptisé Fab Café a fait suite au triste constat que « beaucoup de gens, les jeunes surtout, ne connaissent pas l'existence du FabLab », a dit au Courrier de Kinshasa le chargé des projets de Lisungi FabLab, Assane Seck. Volontaire international de la Francophonie au sein du Cneuf de Kinshasa, le jeune sénégalais s'en est bien désolé. Et ce, d'autant plus que, a-t-il, affirmé : « Ce lieu leur offre de nombreuses opportunités, notamment dans les domaines du numérique en incluant la modélisation, la numérisation, l'impression 3D et la création de projets en tant que tel ». Principal orateur du jour, le Pr Degrace Nsaman, entrepreneur et coach, a essentiellement parlé des défis de l'entrepreneuriat en épingleant les opportunités qu'offre le numérique pour y pallier. « Il

s'agit de formations en entrepreneuriat qui cassent la routine de notre système d'éducation boîteux, fait de beaucoup de théorie et de très peu de pratique. Nous passons du temps à recopier des syllabus, à nous exprimer en français sans être capables de faire quelque chose de nos mains, de créer, de concevoir, de développer en pratique », a-t-il expliqué au Courrier de Kinshasa. Dès lors, il est d'avis que « le système d'enseignement abordé par le FabLab est sur ce point avantageux ». Le coach a confié s'en être illico rendu compte, lors de sa première visite au Lisungi FabLab. Il a affirmé avoir été « ébloui par l'organisation du cadre et tout ce qui s'y trouvait caché ». D'où l'idée d'établir un partenariat dont, dit-il, « l'enjeu est de trouver comment y ramener les jeunes,



Le FabLab manager Arnauld Nedati intervenant lors du café numérique

principalement kinois pour une formation ». Degrace Nsaman mise sur le fait qu'il est « suivi par de nombreux jeunes », vu qu'il est d'ordinaire occupé à « les aider à renforcer leurs compétences, à entreprendre de sorte à être plus épanouis ».

Soixante-dix participants
Globalement, le premier Fab Café a accueilli soixante-dix

participants, en majorité des hommes, a précisé Assane Seck qui a promis « de rectifier prochainement les choses de sorte à respecter la parité », renchérissant : « 90% d'entre eux étaient des jeunes de 18 à 30 ans. Nous comptons élargir le cercle avec d'autres invités la prochaine fois ».

Il convient de rappeler que Lisungi FabLab a été créé ini-

tialement pour l'encadrement des jeunes en rupture scolaire de milieux défavorisés en vue de leur réinsertion sociale. Ce sont donc eux la première cible de l'atelier même si, comme l'a soutenu le FabLab manager Arnauld Nedati, il est ouvert à tous les Kinois de tous âges.

Par ailleurs, ce premier Fab Café s'est tenu une année après la création de Lisungi FabLab, en juin 2018. Le laboratoire numérique du Cneuf entend pérenniser l'expérience en la rééditant dorénavant chaque mois. Pour l'heure est assurée la formation régulière de la seconde cohorte, la deuxième vague des vingt-cinq jeunes inscrits pour six mois. En outre, de même que le coach Degrace Nsaman et Assane Seck, le FabLab manager s'est dit conforté par l'engouement manifesté par les participants au premier atelier. Arnauld Nedati a déjà envisagé, à cet effet, d'en assurer le suivi, convaincu qu'avec l'entrepreneuriat, il est possible d'améliorer le social de la population.

N.M.

FOOTBALL AMICAL

La RDC A' courbe l'échine face au Rwanda

Pour sa première fois comme sélectionneur, Christian N'sengi Biembe a conduit les Léopards locaux à une défaite à domicile. C'était en match de préparation des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2020.

Les Léopards locaux ont été battus, le 18 septembre, au stade des Martyrs, par les Amavubi par deux buts à trois. La République démocratique du Congo prépare le match du 22 septembre, à Bangui, contre la République centrafricaine, comptant pour les éliminatoires de la sixième édition du Chan prévu au Cameroun, en 2020.

Pour son premier match comme sélectionneur, Christian N'sengi a titularisé le gardien de but Siadi Baggio (Lupopo). En défense, il y a eu Hervé Beya (Maniema Union), Ava Dongo (V.Club), Djuma Shabani (V.Club) et Ernest Luzolo Sita (V.Club). Au milieu de terrain, on a retrouvé Mukoko Tonombe dit Lenga (V.Club), Lutonadio Teji (Maniema Union), Glody Likonza (Mazembe) et Jérémie Mumbere (V.Club), Jackson Muleka (Mazembe) et Emmanuel Bola Lobota (Maniema Union) ont formé la pair d'attaque des Léopards. En seconde période, des changements ont été opérés avec l'apparition sur l'aire de jeu de Mukoko Amale (DCMP), Junior Mbele (DCMP), Joël Beya (Don Bosco), Isaac Tshibangu

(Mazembe).

Le sélectionneur Mashami des Amavubi, pour sa part, a fait confiance au gardien de but Yves Kimenyi (Rayon Sports) et dans le champ, Imram Nshimiyimana (Rayon Sports), Fitina Ombo-ranga (APR), Mutshinzi Ange (APR), Manzi Thierry (APR), Imanishimwe Emmanuel (APR), Iranzi Jean-Claude (APR), Haruna Niyonzima (AS Kigali), Manishimwe Djabel (APR), Nsabi-mana Eric (AS Kigali) et Sugira Ernest (APR).

Les Léopards A' ont pourtant été les premiers à ouvrir la marque, à la 43e mn, par le défenseur central Ava Dongo de V.Club, reprenant une balle arrêtée d'Ernest Luzolo Sita, son coéquipier en club. Mais à la 45e, le défenseur central, Thierry Manzi d'APR, a égalisé pour les Abeilles du Rwanda, permettant aux siens d'aller en pause avec un résultat d'égalité.

Les poulains du sélectionneur Mashami ont pris de l'ascendant au tableau d'affichage à la 60e mn, par le biais d'Ernest Sugira, attaquant de l'AS V.Club de Kinshasa. Les Léopards ont déjoué dans les deux premiers quarts d'heure de la seconde période, jusqu'à encaisser le troisième but à la 67e mn par Haruna Niyonzima de l'AS Kigali. Entré en jeu en seconde période, l'attaquant Joël Beya de Don Bosco de Lubumbashi a réduit la marque à la

86e mn, sur une passe décisive d'Ernest Luzolo Sita, mais sans conséquence pour les Léopards, car la défaite n'a pu être évitée.

La dernière confrontation entre les deux pays avait tourné à l'avantage des Congolais. C'était le 30 janvier 2016 lors de la phase finale de la quatrième édition du Chan, au Rwanda. La RDC s'était imposée par deux buts à un en quarts de finale de la compétition avec les buts de Doxa Gikanji (11e mn) et Padou Bompunga (113e mn - prolongation). Sugira avait égalisé à la 57e. Et la RDC s'était adjugée le titre, son deuxième après le sacre de la première édition à Abidjan.

Signalons-le, le sélectionneur Christian N'sengi a convoqué plus de vingt-cinq joueurs lors de la première semaine de septembre pour un stage, une sorte de prise de contact, alors que la RDC n'avait pas de match prévu en date Fifa et ces joueurs sont en plein championnat de la Ligue nationale de football. Logiquement certains ont été retenus en clubs, spécialement ceux du DCMP. Un deuxième stage a donc été programmé en prévision du match contre le Rwanda. Après cette défaite, l'on veut croire que Christian N'sengi Biembe aura vu les failles de son équipe et va colmater les brèches avant d'aller défier la Centrafrique, le 22 septembre.

Martin Engimo

GENRE

Une campagne sensibilise à l'égalité des sexes dans les médias

L'activité a été lancée à Kinshasa par l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), au cours d'une émission organisée à cet effet à Univers groupe télévision.

Conduite par la coordinatrice nationale, Anna Mayimona, la délégation de l'Ucofem a eu des entretiens avec les journalistes de Univers groupe télévision, notamment sur le contenu des informations traitées par rapport aux questions du genre et de l'égalité des sexes. Elle a également abordé la question sur le quota des femmes engagées dans les médias. Après cet organe de presse, Ucofem a poursuivi le même exercice au groupe « Géopolis », un organe de presse écrite.

Faisant d'une pierre deux coups, l'Ucofem a présenté les résultats du monitoring qu'elle a eu à réaliser en 2018 en partenariat avec Free PressUnlimited sur le genre dans les organes de presse. De cette étude, il ressort que le taux de représentativité des femmes dans le secteur médiatique reste

encore faible.

Selon les résultats de l'enquête, en effet, seules 33% des femmes avaient accès au contenu médiatique en 2018, contrairement en 2016 où le pourcentage était de 34%, soit une décroissance de 1%. Dans la presse écrite, le pourcentage des femmes est de 30%, entre 43% et 11% selon les titres. Pour la première fois, la presse écrite prend la tête. A la télévision, le pourcentage des femmes est de 21%, et se situe entre 30% et moins de 5% selon les chaînes. A la radio, le taux est de 16%, passant d'un maximum de 30% à un minimum de 8% selon les stations. Dans la presse en ligne, le taux est de 17%, les tendances varient entre 25% et moins de 5%. A propos du taux des femmes engagées, il a été en baisse de 1% en 2018, soit de 34 à 33%.

Notons que cette campagne de sensibilisation s'étendra pendant deux semaines dans les différents médias de Kinshasa.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les pays en développement exhortés à mettre l'accent sur l'innovation et les technologies agricoles

L'invitation a été lancée, le 18 septembre par la Banque mondiale, dans un rapport, afin d'attirer l'attention des gouvernants des Etats concernés sur la stagnation de la productivité agricole durant ces dernières décennies.

Selon le rapport intitulé « Récolter la prospérité dans la technologie pour une productivité dans l'agriculture », l'innovation et la technologie constituent la clé de la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, les Etats doivent mettre sur pied des stratégies efficaces, capables de promouvoir leur prospérité et leur développement.

« Il faut accroître l'innovation agricole et l'utilisation des technologies pour lutter contre la pauvreté », recommande la Banque mondiale (BM), en insistant que les pays en développement devraient radicalement développer l'innovation agricole et l'utilisation des technologies fiables. Ceci, pour améliorer les conditions de travail des agriculteurs qui contribueront de leur côté à l'élimination de la pauvreté, à répondre à la demande croissante des denrées alimentaires et à surmonter

les effets négatifs du changement climatique.

En effet, selon le même document, la stagnation relative à la productivité agricole, durant ces dernières décennies, particulièrement en Asie du sud et en Afrique où vit la grande majorité de la population pauvre, démontre qu'il est nécessaire de trouver de nouvelles politiques et des idées pour améliorer les moyens de subsistance en milieu rural. Car, la relance de l'investissement dans l'accroissement et l'adoption de nouvelles connaissances pourrait aider à engendrer de substantiels gains de productivité agricole et de revenus.

Etayant les statistiques des secteurs où sévit la pauvreté, l'expertise de la BM souligne qu'environ 80 % des personnes, extrêmement pauvres de la planète, vivent en zone rurale et que la majorité de celles-ci pratiquent l'agricul-

ture. Ainsi, la lutte contre la pauvreté doit être fortement axée sur l'augmentation de la productivité agricole, parce qu'elle a plus d'impacts que d'autres secteurs.

«Les nouvelles technologies améliorent l'accès à

il est possible de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Ce qui permettra à un grand nombre de personnes d'être stables. Mais, cette démarche exige une réforme générale des systèmes nationaux d'innovation agricole, une efficacité

dans lesquelles, le secteur privé joue un rôle important », a déclaré la vice-présidente pour les questions de croissance équitable, de finance et d'institutions de la BM, Cyela Pazarbasioglu. Elle a ajouté que les nouvelles technologies améliorent l'accès à l'information, aux financements et aux services d'assurance, tout en réduisant leur coût.

« Cette approche peut contribuer à améliorer la productivité des exploitants agricoles peu qualifiés, mais seulement avec les capacités et les mesures d'incitation nécessaires pour développer ces technologies et les appliquer à grande échelle », a-t-elle conclu, en spécifiant que le rapport de la BM examine les éléments moteurs et les obstacles en matière de productivité agricole et formule des conseils pragmatiques sur les actions à mener.

Rock Ngassakys

« En stimulant la productivité dans le secteur agricole, il est possible de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Ce qui permettra à un grand nombre de personnes d'être stables. Mais, cette démarche exige une réforme générale des systèmes nationaux d'innovation agricole, une efficacité des dépenses publiques et le développement des chaînes de valeur agricoles inclusives dans lesquelles, le secteur privé joue un rôle important »

L'information»

« En stimulant la productivité dans le secteur agricole,

des dépenses publiques et le développement des chaînes de valeur agricoles inclusives

SANTÉ PUBLIQUE

Le sida, la tuberculose et le paludisme restent des défis énormes

Un rapport rendu public le 19 septembre, soit moins d'un mois avant une réunion de financement cruciale, prévient que les trois fléaux restent « des défis colossaux », à relever malgré des progrès déjà enregistrés pour les combattre.

Le directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, Peter Sands, estime, en introduction du document, qu'il « fait clairement apparaître les raisons pour lesquelles nous devons accélérer le mouvement contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ».

Selon les auteurs du rapport, en 2018, dans les pays où le Fonds mondial a investi, 18,9 millions de personnes étaient sous traitement antirétroviral contre le VIH, 5,3 millions de personnes étaient testées et traitées pour une tuberculose et 131 millions de moustiquaires ont été distri-

mettent l'objectif international d'en finir avec les trois épidémies d'ici à 2030, fait remarquer l'étude.

Le Fonds mondial cite « la stagnation des financements » comme la première menace. Il cite également « la résistance aux médicaments (dont l'artémisinine, principal traitement contre le paludisme, Ndlr) et aux insecticides ». « Les difficultés auxquelles nous devons encore faire face nécessitent une collaboration et une coordination encore plus importantes », plaide Peter Sands.

Fruit d'un partenariat entre

des experts locaux. Ses principaux contributeurs sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon. La conférence de reconstitution des fonds de cette organisation internationale, organisée tous les trois ans, aura lieu cette année, du 9 au 10 octobre à Lyon, en France. L'objectif de financement pour la période 2020-2022 a été fixé à quatorze milliards de dollars (contre 12,2 lors de la précédente réunion des donateurs), une somme jugée insuffisante par les organisations non gouvernementales.

Dans le cadre des préparatifs de la rencontre, l'association de lutte contre le sida Aides a lancé, le 18 septembre, une campagne pour interpeller le président français, Emmanuel Macron, qui sera l'hôte de la conférence. Aides demande « une augmentation de la contribution financière de la France au Fonds mondial de 25% minimum soit 1,35 milliard d'euros pour les trois prochaines années », a-t-on insisté.

Nestor N'Gampoula

« Les difficultés auxquelles nous devons encore faire face nécessitent une collaboration et une coordination encore plus importantes »

buées pour protéger les familles du paludisme. Ces efforts fournis n'ont pas enrayer les menaces liées à ces fléaux. « Malgré ces progrès importants réalisés sur plusieurs fronts (...), de nouvelles menaces » compro-

Etats, organisations, secteur privé et malades, le Fonds mondial investit près de quatre milliards de dollars par an (venus à 95% des autorités publiques) pour soutenir des programmes menés principalement par

JUSTICE INTERNATIONALE

La CPI veut poursuivre Edouard Ngaissona et Alfred Yekatom pour crimes de guerre

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a fait état des poursuites contre les deux Centrafricains, le 19 septembre, lors d'une audience de confirmation des charges devant la Chambre préliminaire du tribunal, en vue d'un éventuel procès.

Les deux hommes, anciens chefs de milice antibalaka, sont accusés par le tribunal, basé à La Haye, aux Pays-Bas, de meurtres, viols, actes de torture, mutilations, destruction de biens et de bâtiments religieux, attaques contre des civils et enrôlement d'enfants soldats.

Edouard Ngaissona est le président de la Fédération centrafricaine de football alors qu'Alfred Yekatom est député. Le premier est soupçonné d'avoir commis ou aidé à commettre des crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans l'ouest de la République centrafricaine entre septembre 2013 et décembre 2014. Quant au second, surnommé « Rambo », il avait été remis à la Cour pour sa responsabilité pénale présumée dans des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la même zone, entre décembre 2013 et décembre 2014. En février, dernier, la CPI avait joint les deux affaires afin « d'accroître l'équité et la rapidité de la procédure ».

Pour le juge Antoine Kesia-Mbe Mindua, la Chambre préliminaire de la CPI n'a pas vocation à se prononcer sur la culpabilité des suspects. « Elle cherche plutôt à déterminer s'il existe des preuves suffisantes pour justifier l'ouverture d'un procès », a-t-il précisé.

Interrogé par le juge s'il voulait réentendre la liste des charges formulées par l'accusation contre lui, l'ancien président de la Fédération centrafricaine de football a dit : « Je n'ai pas d'observations à faire ».

Edouard Ngaissona avait été interpellé en France, en décembre dernier, à la suite d'un mandat d'arrêt délivré par la CPI. Il était apparu en janvier pour la première fois devant la Cour, deux jours après son extradition. Pour ce qui concerne Alfred Yekatom, sa première comparution devant les juges du tribunal remonte à novembre 2018, une semaine après son transfèrement historique vers La Haye, le premier depuis l'ouverture de l'enquête sur la Centrafrique en septembre 2014. Rappelons que les milices d'autodéfense antibalaka (antimachettes) avaient été créées en 2013 après la prise du pouvoir, à Bangui, par les rebelles de la coalition de la Séléka. Elles avaient pris les armes, assurant défendre les intérêts des chrétiens face aux exactions des groupes armés musulmans.

N.N'G.

ECONOMIE MONDIALE

L'OCDE attend la plus faible croissance depuis dix ans

L'organisation a indiqué, le 19 septembre, dans ses prévisions actualisées, que la croissance mondiale devrait s'abaisser pour plusieurs raisons, dont la poursuite de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, le ralentissement chinois et l'endettement privé qui se dégrade.

« La croissance mondiale devrait passer cette année sous la barre des 3% pour chuter à 2,9%, soit 0,3 point de moins que lors des dernières prévisions de mai, et devrait rester pratiquement stable à 3% en 2020 (-0,4) », explique l'institution basée à Paris. « Les tensions commerciales et politiques alimentent les risques de faible croissance prolongée », ajoute-t-elle, tout en redoutant la montée des représailles dans la guerre commerciale que se livrent les deux plus grandes puissances et un Brexit sans accord qui « porterait un coup à une économie britannique déjà fragile et aurait des effets perturbateurs en Europe ».

L'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) dit également craindre « l'ampleur de la dette privée, dont la qualité se dégrade (et qui) pourrait amplifier les effets de chocs éventuels ». En rapport avec cette situation, l'institution, qui revient

ses chiffres quatre fois par an, note que les risques s'accumulent pour l'économie mondiale au point qu'elle s'attend désormais à la croissance « la plus faible depuis la crise financière de 2008/2009 » lorsqu'elle avait reculé à 2,9% avant de plonger à -0,5% l'année suivante. Aussi appelle-t-elle les Etats à réagir.

Dans ses calculs, l'OCDE n'a certes pas pris en compte la récente attaque contre des installations pétrolières saoudiennes, mais elle estime que la situation actuelle au Moyen-Orient « constitue une incertitude de plus sur une liste déjà longue ». Devant cet état de choses, elle ap-

des règles prévisibles pour les entreprises ». L'OCDE recommande aussi aux gouvernements de « limiter la dépendance à l'égard d'une politique monétaire sollicitée à l'excès », à un moment où les banques centrales européenne et américaine ont renoué avec une politique de soutien à l'économie.

L'Allemagne invitée à tout faire pour sortir d'une économie faible persistante

Faisant un énième appel aux pays disposant de marge budgétaire, comme l'Allemagne, l'OCDE leur demande dès maintenant « d'engager des investissements pu-

a connu l'une des corrections les plus sévères de la part de l'OCDE, qui n'attend qu'une croissance de 0,5% cette année (-0,2 point) et à peine mieux l'an prochain à 0,6%, moitié moins que prévu lors des dernières prévisions en mai.

Les prévisions de l'OCDE se penchent également sur le cas de l'Italie. L'institution relève notamment que si le pays ne devrait pas croître en 2019, il devrait rebondir légèrement l'an prochain 0,4% en 2020 (-0,2 point par rapport à la prévision de mai). Quant à la France, elle devrait faire mieux que ses deux principaux partenaires de la zone euro avec une croissance de 1,3% en 2019 (sans changement) et 1,2% en 2020 (-0,1).

L'OCDE passe également en revue la situation de l'économie britannique et celle des Etats-Unis. « En pleine incertitude sur le Brexit, cette économie ne devrait croître qu'au rythme de 1% (-0,2 point par rapport à la dernière prévision) cette année et se replier à 0,9% l'an prochain (-0,1) », pré-

voit-on. « Les Etats-Unis, qui connaissent l'un des cycles de croissance le plus long de leur histoire, devraient ralentir à 2,4% cette année (-0,4 point par rapport à la prévision de mai) pour ensuite se replier à 2% en 2020 (-0,3 point) », poursuit l'organisation.

S'agissant de la Chine, attendue par l'OCDE à 6,1% cette année (-0,1 point), elle devrait encore reculer et passer sous la barre symbolique des 6% l'an prochain à 5,7%. L'institution se penche aussi sur les prévisions des pays émergents en citant l'exemple de l'Inde qui devrait enregistrer de 1,3 point à 5,9% cette année et de 1,1 point pour 2020 à 6,3%. Elle signale, en outre, que la situation la plus critique est celle de l'Argentine, en plein tumulte économique et financier, qui devrait connaître cette année une situation aggravée, avec une récession de 2,7%, puis un nouveau recul de 1,8% de son produit intérieur brut l'an prochain.

Nestor N'Gampoula

« Limiter la dépendance à l'égard d'une politique monétaire sollicitée à l'excès »

pelle une nouvelle fois, sans citer de noms, les Etats à « mettre fin à l'envolée des droits de douane et des subventions qui faussent les échanges » et à « rétablir

blics pour sortir du piège d'une croissance faible persistante ». Pour ce qui est du cas particulier de Berlin, il faut signaler que la première économie européenne

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

BOMAYÉ MUSIK

INSTITUT FRANÇAIS R.D. CONGO - KINSHASA HALLE DE LA GOMBE

AFRICAN MUSIC FORUM 2

ÉDITION 2019

La musique africaine à l'ère du digital

DU 17 AU 18 SEPTEMBRE
INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

DU 19 AU 21 SEPTEMBRE
INSTITUT FRANÇAIS DE KINSHASA

TABLES RONDES, KEY-NOTES, SHOWCASES

20 PROFESSIONNELS DE 10 PAYS
17 GROUPES
200 MUSICIENS

Amf GRATUIT

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

BOMAYÉ MUSIK

INSTITUT FRANÇAIS R.D. CONGO - KINSHASA HALLE DE LA GOMBE

PROGRAMME DE LA SEMAINE

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2019

AFRICAN MUSIC FORUM 2

ÉDITION 2019

MARDI 17 SEPTEMBRE

10H00 : AFRICAN MUSIC FORUM : LA MUSIQUE AFRICAINE À L'ÈRE DU DIGITAL - KEYS NOTES // TABLES RONDES

18H30 : CINÉ-CLUB : RÉFUGIADO

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

11H00 : AFRICAN MUSIC FORUM : LA MUSIQUE AFRICAINE À L'ÈRE DU DIGITAL - TABLES RONDES

15H00 : SHOWCASE 1 : EVEN'S MAB, DOUBLE R, LES BANTOUS DE LA CAPITALE, LES MAMANS DU CONGO...

18H00 : SHOWCASE 2 : ROGA ROGA, FANIE FAYAR, MLG MOCHRISTO...

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

10H00 : LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRES DE SCRABBLE)

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

17H30 : DIMANCHE À LA CAFÉT' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

20 PROFESSIONNELS DE 10 PAYS
17 GROUPES
200 MUSICIENS

Amf GRATUIT

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

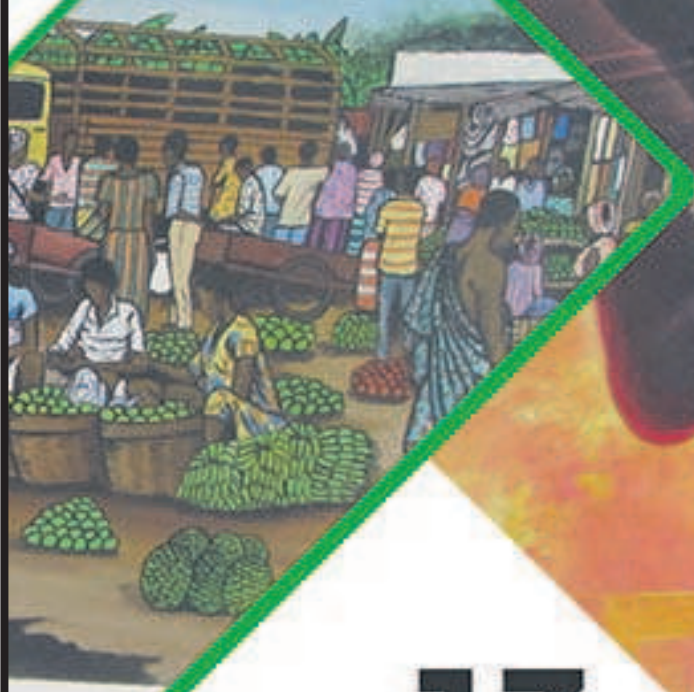
Le Musée Galerie du Bassin du Congo

présente

LIPANDA

Une exposition de peinture et de sculpture,
à l'occasion des festivités du 59^{ème} anniversaire
de l'indépendance du Congo

*Marché du village
Nzimmy B*



*A la recherche du bonheur
Tumbe Chris*



du 13
Août
Au 12
Octobre 2019

*Les géants de la forêt
Zénon Mosséli*



Musée
du Bassin du **Congo**

Contacts
+242 06 666 70 65
+242 04 411 64 11

Adresse
84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LIGUE DES CHAMPIONS

Les résultats des joueurs des diasporas africaines en Europe

La Coupe aux grandes oreilles a repris ses droits mardi et mercredi soir. Sans Diable rouges et Congolais, malheureusement, mais avec de nombreux éléments issus des diasporas africaines. Voici le bilan de leurs performances.

1^{ère} journée

Groupe A

Le PSG impressionne en battant le Real Madrid (3-0). Si les Madrilènes ont eu du mal à exister, c'est en partie grâce à la prestation de haut niveau du Sénégalais Idrissa Gana Gueye :

arrache le nul 2-2. Remplaçants, l'Algérien Yacine Benzia et le Marocain Youssef El Arabi sont entrés aux 69^e et 89^e mn.

Dans les rangs de Tottenham, le Kenyan Vidyor Wanyama est resté sur le banc, alors que l'Ivoirien Serge

but des Turinois. Le Dynamo Moscou l'emporte chez le Bayer Leverkusen (2-1). Le Nigérian Bryne Idowu est entré à la 93^e mn.

Groupe E

En déplacement à Naples, le champion en titre débute sa campagne par un revers (0-2). Le Sénégalais Kalidou Koulibaly a maîtrisé les stars des Reds que sont Sadio Mané et Mohamed Salah, tous deux titulaires. Avec une seule occasion franche à leur actif : une frappe cadrée de l'Égyptien à la 65^e mn.

Côté italien, l'Algérien Ghoulam est resté sur le banc.

Les Autrichiens du Red Bull Salzburg corrigent Genk avec un score de tennis (6-2). Dans les rangs du Red Bull, seul le Zambien Daka est entré en jeu, son compatriote Mwepe, le Camerounais Onguéné et le Ghanéen Ashimeru gardant leur survêtement.

Chez le champion de Belgique, le Léopard de RDC Dieumerci Ndongala, auteur d'une passe décisive, et le Tanzanien Mbwana Samatta, au-

teur d'un but sur un service du Belgo-Congolais Bongonda, ont sauvé l'honneur. Le Nigérian Paul Onuechu a fait son apparition à la 85^e mn, alors que la messe était dite.

Groupe F

Le Slavia Prague ouvre le score sur le terrain de l'Inter grâce au Nigérian Peter Olayinka. Le Ghanéen Kwadwo Asamoah, averti à la 54^e mn, accroche finalement le nul 1-1.

Le Borussia Dortmund partage les points avec le Barça (0-0). Le jeune Bissau-Guinéen, Anssunmane Fati, a été remplacé par Messi à la 59^e.

Groupe G

Leipzig l'emporte chez le Benfica Lisbonne (2-1). Le Franco-Congolais Nordi Mukiele et le Franco-Malien Ibrahima Konaté ont tenu la droite de la défense allemande, tandis que le Malien Amadou Haidara et le Franco-Congolais Christopher Nkunku sont entrés aux 39^e et 88^e mn.

Le Marocain Taraabt a joué tout le match dans l'entrejeu lisboète.

L'Olympique Lyonnais du Malien Youssouf Koné, averti à la 71^e mn, et du

Burkinabé Bertrand Traoré, remplacé par l'Ivoirien Maxwell Cornet à la 77^e, est tenu en échec par les Russes du Zenith-Saint-Petersbourg (1-1).

Groupe H

Le FC Valence du Centrafricain Geoffrey Kondogbia l'emporte à Stamford Bridge (1-0). Kurt Zouma, défenseur français originaire de Centrafrique, a été remplacé à la 73^e mn dans les rangs des Blues, alors que le Belgo-Congolais Michy Batshuayi est resté sur le banc. Révélation de l'édition précédente, l'Ajax Amsterdam confirme en battant facilement Lille (3-0). Le Camerounais André Onana était titulaire dans les buts et a été averti à la 39^e mn. Le Marocain Hakim Ziyech a délivré une passe décisive. Chez les Dogues, le Nigérian Osimhen a joué toute la rencontre, comme le Franco-Ivoirien Jonathan Bamba. Alignés au coup d'envoi, le Franco-Congolais Ikoné et le Franco-Sénégalais Boubakary Soumaré ont été remplacés aux 63^e et 77^e mn. Le Franco-Malien Adama Soumahoro n'est pas entré en jeu.

Camille Delourme



Le Sénégalais Idrissa Gueye, ici face à Toni Kroos, a brillé lors du succès du PSG sur le Real Madrid (AFP)

l'ancien Lillois a régné sur l'entrejeu et délivré une passe décisive sur le deuxième but parisien.

Malgré son duo d'attaque nigérian Okeke-Dennis, épaulé par le Sénégalais Diatta, le FC Bruges est tenu en échec par Galatasaray (0-0). Entré en cours de match, le Sénégalais Mbaye Diagne n'a pas pu changer le cours du match.

Dans les rangs stambouliotes, le Franco-Congolais Steven Nzonzi, averti à la 76^e mn, était titulaire, comme le Gabonais Mario Lemina, averti à la 56^e et remplacé à la 60^e, et l'Ivoirien Mickaël Seri, suppléé à la 90^e mn. Le champion d'Afrique Sofiane Feghouli a joué toute la rencontre, comme le défenseur RD-Congolais, Christian Luyindama.

Groupe B

Mené 0-2 face au finaliste malheureux de l'édition 2019, l'Olympiakos

Aurier est écarté du groupe par Pochettino.

Le Bayern Munich ne fait qu'une bouchée de l'Etoile Rouge de Belgrade (3-0). Entré à la 70^e mn, le Ghanéen Richmond Boakye était le seul joueur africain sur la feuille de match.

Groupe C

L'Algérien Ryad Mahrez ouvre le score pour Manchester City, net vainqueur sur le terrain du Shakhtar Donetsk (3-0).

Le Dynamo Zagreb balaye l'Atalanta Bergame 4-0. Le Nigérian Iyayi Atiemwen est resté sur le banc croate.

Groupe D

Match nul entre l'Atletico Madrid et la Juventus de Turin (2-2). Le Ghanéen Thomas Partey a été remplacé à la 76^e mn par Herrera, tandis que Blaise Matuidi a marqué le second

MUSIQUE

Une table ronde se penche sur la distribution

Trois professionnels venus de France, du Bénin et du Cameroun ont animé, le 18 septembre, une rencontre sur le thème « Distribuer sa musique à l'ère du numérique et économie du streaming en Afrique : opportunités et défis ».

Organisée par Bomayé Musik et l'institut français du Congo dans le cadre de la deuxième édition African Music Forum, la table ronde a permis aux artistes musiciens de comprendre le mécanisme de distribution. Le panel composé de Davy Lessouga Label, manager chez Believe digital, Hiram K. Tessa, directeur Digitxplus, et de Thibaut Mullings, responsable à Idol musique Afrique, a expliqué comment distribuer cette musique. Aujourd'hui, ont-ils soutenu, ce mécanisme est devenu très simple, l'artiste a deux possibilités : le faire soit via un navigateur, soit par un distributeur.

« Aujourd'hui la fonction de distribution s'est digitalisée, c'est-à-dire quand l'artiste sort sa musique, il envoie le fichier mp3 sur une plateforme, nous le prenons et le déposons sur différents stores. Ce-

pendant, quand il l'envoie par le navigateur, il paye son abonnement et met son single. Automatiquement le son se retrouve sur toutes les plateformes internationales. Avec le navigateur on a un service automatisé, et l'on n'a pas besoin d'un interlocuteur », ont indiqué les professionnels.

Ils ont aussi parlé du streaming. Pour eux, un fichier mp3 mis en ligne peut rapporter de l'argent ; c'est ce qu'on appelle le streaming. Le système demande un moyen de paiement, les abonnements du streaming sont faits avec des cartes de crédit. La première problématique en Afrique, ont-ils dit, est celle du taux de bancarisation et de couverture d'internet. Bon nombre de fans n'ont pas de cartes de crédit pour pouvoir écouter la musique de leurs stars. « Il faut qu'il y ait un taux de couverture de connexion assez large pour tout un territoire afin que les gens aient accès à la musique », ont souligné les professionnels.

Pour que le streaming soit rentable, ont-ils poursuivi, la population qui écoute la musique doit avoir des ou-

tils, à savoir l'internet, des cartes de crédits et des plates-formes qui leur permet d'écouter cette musique à moindre coût. « Les gens ont envie d'acheter de la musique car tout le monde n'a pas une carte de crédit, tout le monde ne peut pas se connecter à l'internet à coût raisonnable. Ce même problème est un peu partout dans les pays africains. La solution que nous envisageons est de proposer des plateformes plus accessibles pour que le streaming soit vraiment accepté », ont déclaré les orateurs.

Ils ont conclu que « les artistes doivent voir l'internet comme une opportunité ; l'internet vient briser les barrières, il leur permet de faire leur visibilité. Il est préférable qu'un artiste africain qui sort son album fasse sa promotion sur une plateforme locale qui a un moyen de paiement local ».

Parmi les plates-formes, il y a dido, Boomplay, etc., adaptées aux marchés locaux avec le moyen de paiement mobile.

Rosalie Bindika

NÉCROLOGIE

Le coach Black-Jo a la douleur de faire part aux amis de Kinshasa, au pasteur Mbayo Kitengué Amos, Adonis Mbami, Gaston Tshimini Kalala, Yvette Boweya et aux anciens joueuses et joueurs de Shintu Handball club de Matété, du décès de son épouse Mme Thongo Marie Delphine, survenu le 13 août 2019 à Brazzaville. Une messe d'action de grâce au Seigneur sera dite le jeudi, 26 septembre 2019, à 15 heures, en la paroisse Notre Dame de l'Assomption (derrière l'Hôpital militaire) à Brazzaville. Pensées pieuses en sa mémoire.



ANNIVERSAIRE

Le 22 septembre 2019, Mme Otoun Ngatsongo Marie atteindra 70 ans d'existence sur cette terre des hommes.

À cette occasion M. Dinga Ngatsongo Paul, son époux, et ses enfants lui souhaitent un joyeux anniversaire.

Longévité à cette sœur, cette belle sœur et cette tante qui est tout pour eux.

Joyeux anniversaire !



TRANSPORT ROUTIER

La Congolaise des routes décidée à apporter plus de sécurité aux usagers

La société a signé, le 18 septembre à Brazzaville, une convention de partenariat avec les forces de l'ordre en vue de sécuriser et de fiabiliser la route nationale n°1.

Le protocole d'accord acté en présence du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, régira les rapports de travail entre la sécurité civile, d'une part, et La congolaise des routes, de l'autre. Ce texte s'ordonne autour de vingt-deux articles, explique dans les détails l'étendue de la mission et des obligations nécessaires des parties, à savoir les exercices de suivi ; les modalités de mise en œuvre inscrites dans le cahier des charges ; la prise des faits et la durée. Il fait également mention des situations générales sur les éventuelles modifications ; des règlements de différends ; de la suspension ou résiliation. Selon les termes de l'accord, les signataires agiront conformément aux règles communautaires, tirées du code de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), et aux prescriptions précises de la concession, avec en ligne de mire, la protection des personnes et de biens, en assurant la sécurité physique des infrastructures routières, du personnel d'exploitation concessionnelle et de ses sous-traitants en service, suivant les dispositions de la loi

portant protection du patrimoine routier.

« La Congolaise des routes représente une grande avancée pour les missions qui nous ont été confiées par l'Etat. Nous devons apporter plus de sécurité aux usagers de la route et pour cela nous avons besoin de la

police, sous forme de la sécurité civile, pour intervenir en cas d'accident. Dans le souci d'apporter de la sûreté sur la route, nous avons besoin de la gendarmerie pour faire respecter à la fois le code Cémac en ce qui concerne les transports et le code de la route. Donc ces mis-

sions régaliennes de l'Etat sont maintenant actées pour pouvoir intervenir tout au long de la concession routière que nous avons », a déclaré Jean-Eric Benoit, directeur général adjoint de La Congolaise des routes, à l'issue de deux jours de négociations.

La gendarmerie et la police auront pour mission d'apporter secours et assistance dans le cadre de la lutte contre la délinquance et l'incivisme, ainsi que la criminalité. En assurant la surveillance générale du réseau routier, les forces de l'ordre auront également pour exercice de prévenir et combattre la délinquance itinérante.

La Congolaise des routes est une société concessionnaire congolaise de droit privé, avec comme actionnaires : CSCEC (actionnaire majoritaire), EGIS et l'Etat congolais. Elle est chargée de mettre en place de nouveaux services à la disposition des usagers, d'améliorer des services déjà existants, de l'entretien permanent des infrastructures pour optimiser et maximiser la sécurité de tous les usagers de la route.

Pour rappel, la mise en concession de la route nationale n°1 a été officiellement lancée en mars dernier, pour une durée de trente ans, à partir du poste de péage de Lifoula, à une trentaine de kilomètres au nord de Brazzaville.

Josiane Mambou Loukoula et Navarole Moutsita (stagiaire)



Les parties prenantes lors de la signature de la convention

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

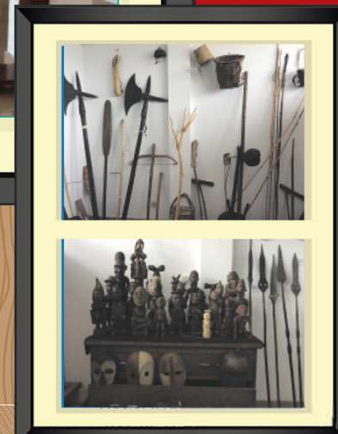
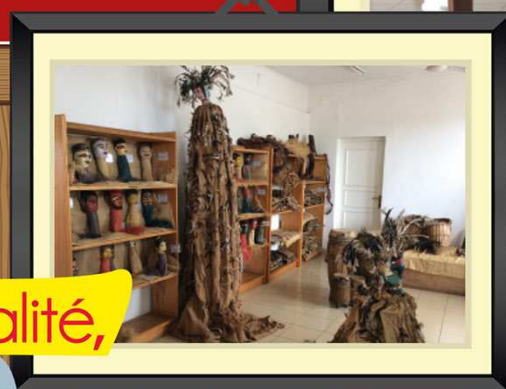
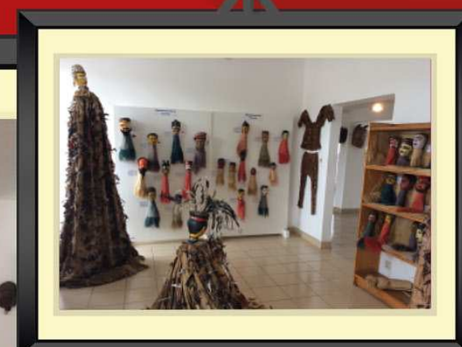
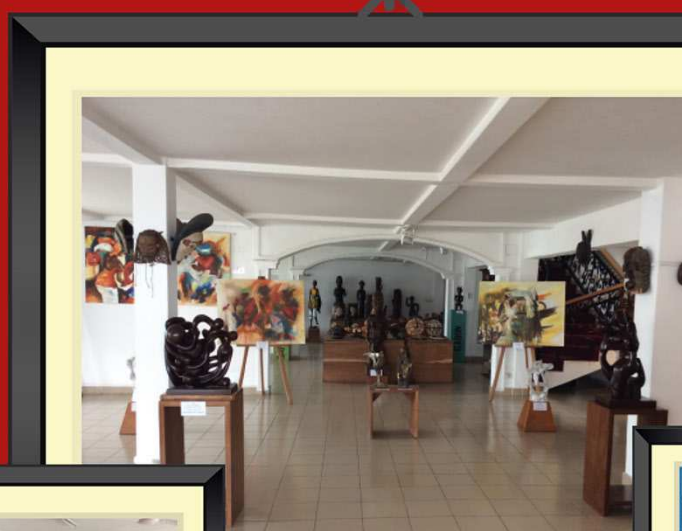
de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

GENRE

Parité homme-femme aux fonctions politiques, un des dossiers sur la table de la nouvelle ministre

Le projet de loi instituant la parité homme-femme aux fonctions politiques, administratives et électives figure au nombre des dossiers qui attendent Jacqueline Lydia Mikolo, en matière de promotion de la femme et de son intégration au développement.

La passation de service entre l'ancienne ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, et la nouvelle, Jacqueline Lydia Mikolo, a eu lieu le 19 septembre à Brazzaville. Cette dernière, comme le précise le décret n°2019-269 du 17 septembre 2019, est désormais ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

Dressant un état des lieux du travail réalisé pendant trois ans à la tête de ce département ministériel, Inès Bertille Nefer Ingani a évoqué nombre de dossiers sur la table de son successeur. Il s'agit, entre autres, du projet instituant la parité homme-femme aux



Les deux ministres lors de la passation de service cée le 24 juillet et qui prendra fin le 25 octobre », a indiqué Inès Bertille Nefer Ingani. Elle a, par ailleurs, fait état du projet d'élaboration des termes de référence du projet de construction du centre de réhabilitation des victimes des violences fondées sur le genre.

« Actuellement, quatre-vingt-dix jeunes filles désœuvrées suivent une formation en hôtellerie, lancée le 24 juillet et qui prendra fin le 25 octobre »

fonctions politiques, administratives et électives ; du projet de décret portant approbation de la politique nationale genre et celui relatif à la mise en place du programme national de lutte contre les violences sexuelles. Le projet d'arrêté portant création des maisons de la femme à Brazzaville,

dans les Plateaux (Djambala), dans le Pool (Mayama et Kinkala), dans la Cuvette ouest (Ewo) allongent la liste des dossiers qui attendent la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

« Actuellement, quatre-vingt-dix jeunes filles désœuvrées suivent une formation en hôtellerie, lan-

Une réunion de haut-niveau sur la femme

Par ailleurs, la nouvelle ministre a été informée que Brazzaville abritera du 5 au 8 novembre prochain la réunion des ministres du Genre et de la Justice des pays membres de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs. Le rendez-vous portera sans nul doute sur les stratégies de mise en œuvre de la vision des chefs d'Etat de la sous-région sur les problématiques relatives au genre pour une défense concertée des droits de la femme, la prévention et la répression des violences sexuelles envers la femme. Ces sujets appelant à une coopération judiciaire multilatérale justifient donc la présence des ministres de la Justice à cette réunion de haut-niveau.

Jacqueline Lydia Mikolo s'est alors fait une idée précise de l'étendue du travail à réaliser dans les jours qui viennent. Elle a salué l'action menée par son prédécesseur avant de s'engager à pérenniser les acquis du combat de la promotion de la femme et de son intégration au développement. La ministre sortante lui a fait part de sa disponibilité à poursuivre ce combat même dans l'ombre.

Rominique Makaya

CRASH DE L'U.T.A

Les parents des victimes toujours inconsolables trente ans après

Sous le choc, le gouvernement a commémoré, le 19 septembre à Brazzaville, le 30e anniversaire de l'accident du Boeing UTA, qui s'était écrasé en 1989, avec cent soixante-dix passagers à bord. Malgré autant d'années passées, les parents des victimes gardent un mauvais souvenir de cette tragédie.

Le 19 septembre 1989, un vol DC10 de la compagnie UTA, au départ de Brazzaville pour Paris, en France, s'écrasait au-dessus du désert de Ténéré, près du massif de Ténéré, au Tchad, après une escale à N'Djamena.

Un drame, selon les enquêtes, causé par une valise piégée, fruit du terrorisme.

Au total, cent soixante-dix personnes, de diverses nationalités, avaient péri dans cet accident, au nombre desquelles

cinquante-trois Congolais. Pour se souvenir de ce malheureux événement, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, a déposé une gerbe de fleurs à la stèle érigée au cime-

tière du centre-ville, en mémoire des victimes. Une manière pour le gouvernement de se rappeler ces innocents Congolais arrachés brutalement à l'affection de leurs parents, par les activistes du terrorisme.

« Cette cérémonie constitue pour le gouvernement un devoir de mémoire à l'endroit des êtres chers que nous avons perdus, il y a exactement trente ans. D'aucuns diront que trente ans c'est beaucoup, mais pour les familles qui ont perdu leurs parents, cela se vit comme si c'était hier. Une manière pour nous de toujours nous souvenir de ces dignes Congolais », a souligné le ministre Fidèle Dimou.

Pour les parents des victimes, présents sur les lieux, ce mauvais souvenir est encore loin d'être effacé de leurs mémoires, en dépit du nombre d'années passées à ce jour. La tristesse et le chagrin absolus ont été lus sur leurs visages. « Nous commémorons aujourd'hui le 30e anniver-

saire du crash de l'UTA. Sous d'autres cieux, on commémorerait plutôt la Journée de lutte contre le terrorisme international. Nous sommes sensibles à cela parce que nous avons été nous-mêmes victimes, mais hélas ! Le terrorisme international se poursuit. Je viens ici en mémoire de mon neveu décédé dans ce drame. Il était écrivain, de manière prémonitrice, il avait prédit cet accident. Le 30 septembre, les poètes congolais vont lui rendre un hommage mérité », a déclaré Martial De Paul Ikounga.

« Chaque fois que j'arrive ici, c'est comme si on m'avait poignardé au cœur. Et tout de suite, je revois l'image de mon enfant qui serait aujourd'hui mon poteau, mon soutien, celui qui allait m'enterrer dignement », a regretté amèrement une maman en larmes, rencontrée devant la tombe de son défunt fils.

Firmin Oyé



Le ministre Fidèle Dimou déposant une gerbe de fleurs au pied de la stèle/Adiac

AGRICULTURE/ PÊCHE

Des agences à créer pour booster les secteurs

Deux projets de loi portant création des agences nationales de développement de l'agriculture et de l'élevage d'une part, de la pêche et de l'aquaculture de l'autre, ont été soumis à l'appréciation du conseil des ministres du 18 septembre à Brazzaville.

Selon le ministre de tutelle, Henri Djombo, il s'agit de doter le Congo de deux instruments opérationnels orientés vers l'action en ayant comme objectif majeur l'atteinte de la sécurité alimentaire dans les meilleurs délais.

D'après le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, cet objectif devra être atteint grâce à la synergie souhaitée des interventions des acteurs de développement dans les différentes filières agricoles, en permettant également à ces derniers de bénéficier d'un appui et d'un conseil techniques de proximité.

« En vue du développement

des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, le projet de société du chef de l'Etat ainsi que les orientations reprises dans le plan national de développement 2018-2022, invitent notre pays à se doter d'un cadre juridique, administratif, institutionnel et opérationnel », a-t-il indiqué.

« En vue du développement des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, le projet de société du chef de l'Etat ainsi que les orientations reprises dans le plan national de développement 2018-2022, invitent notre pays à se doter d'un cadre juridique, administratif, institutionnel et opérationnel »

Les deux agences de développement sont des établissements publics à caractère industriel et commercial, dotés d'autonomie administrative et financière. Placées sous la tutelle du ministre en charge de l'Agriculture, elles seront chargées, entre autres, de rechercher, mobiliser et sécuriser

des espaces fonciers agricoles pour assurer l'extension des périmètres agro-pastoraux et le développement des cultures et élevages à haute valeur ajoutée.

La recherche des financements et l'établissement de partenariats de coopération technique, la promotion des investissements agro-pastoraux et la mise en œuvre de partenariats avec les investisseurs font aussi partie des missions de ces deux structures. La République du Congo dispose d'un potentiel agricole important avec des atouts certains, à savoir de riches ressources en eau, environ dix millions d'hectares de terres

fertiles, des conditions climatiques et géographiques très favorables. Malheureusement, les secteurs agricoles et halieutiques peinent à se développer.

Ce qui explique des importations massives de denrées alimentaires. En effet, le pays importe chaque année 70% de ses besoins en denrées alimentaires, ce qui correspond à environ 170 millions de dollars. Pour inverser cette tendance, le gouvernement veut intensifier le développement du secteur agricole afin d'accroître la production locale et tendre vers l'autosuffisance alimentaire.

Lopelle Mboussa Gassia

CONGO/RUSSIE

Gueorguy Tchepik veut la mise en œuvre des récents accords

Le nouvel ambassadeur de la Fédération de Russie a échangé, le 19 septembre à Brazzaville, avec le président du Sénat, Pierre Ngolo. Il a souligné la nécessité de mettre en œuvre les différents atouts de la coopération entre la République du Congo et son pays.

Quelques jours après la présentation de ses lettres de créance au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, le nouvel ambassadeur de Russie, Gueorguy Tchepik, a rendu une visite de courtoisie au président de la chambre haute du parlement. Les deux personnalités ont passé en revue plusieurs sujets de la coopération entre les deux pays. Une coopération qui se veut, d'après le diplomate russe, gagnant-gagnant dans plusieurs domaines tels que l'économie, la politique, l'action humanitaire et bien d'autres.

Revenant sur la dernière

visite du président congolais en Russie, Gueorguy Tchepik s'est engagé, en sa qualité d'ambassadeur, à tout mettre au point afin que les accords passés entre les deux Etats soient réalisés. « Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Vladimir Poutine ont eu des contacts très fructueux, il y a eu des ententes qui ont été passées que moi, en ma qualité d'ambassadeur, je dois réaliser. C'est ce que nous comptons faire dans les mois à venir. Je crois que nous avons beaucoup de bonnes perspectives de coopération », a-t-il laissé entendre.

Pierre Ngolo et son hôte ont, par ailleurs, évoqué le premier sommet Russie-Afrique, prévu en octobre dans la ville Sotchi. En effet, la rencontre connaîtra la participation de plusieurs chefs d'Etat africains, a indiqué le diplomate russe. « Nous avons une tradition d'amitié qui date de l'époque de l'ex-URSS, un sentiment de confiance entre les deux peuples. Ce qui est important, nous devons mettre en œuvre tous ces atouts, c'est tout ce que nous avons discuté avec le président du Sénat », a conclu Gueorguy Tchepik.

Parfait Wilfried Douniama



Gueorguy Tchepik répondant aux questions de la presse/Adiac

APPUI AU SECTEUR INFORMEL

Deux cent vingt-cinq promoteurs formés aux métiers porteurs

Les bénéficiaires reçoivent des stages en mécanique, soudure, vulcanisation, coiffure et couture. L'activité a été lancée à Brazzaville, le 19 septembre, par la ministre de tutelle, Yvonne Adélaïde Mougany.

Après la phase de la cartographie du secteur informel national, le gouvernement entend structurer les activités qui échappent encore à la régulation de l'Etat. Les autorités espèrent ainsi dynamiser le secteur en tant que moyen de lutte contre la pauvreté, améliorer sa production puis faciliter la migration des acteurs vers le secteur formel.

En effet, les résultats de la cartographie du secteur informel, dévoilés en avril dernier, fournissent assez d'éléments. Par exemple, le secteur emploie plus de soixante-seize mille actifs pour environ quarante-deux mille unités de production. Les principaux métiers sont le commerce, l'alimentation, la couture et la coiffure ainsi que la menuiserie, la plomberie, l'électricité. Le lancement de la session de renforcement des capacités, d'après la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, vise à pallier les faiblesses du secteur identifiées dans la précédente enquête.

« Par-delà les réflexions, études, analyses et autres diagnostics, certes, plus pertinents les uns et les autres, notre ministère ressent le besoin d'écoute directe et ordonnée sur les motivations, les attentes, doléances, les propositions, les observations de la part des acteurs de terrain », a-t-elle fait savoir, ajoutant que cela permettrait à son département d'adapter ses



Yvonne Adélaïde Mougany s'adressant aux bénéficiaires de la formation

interventions et ses demandes auprès des partenaires au développement.

L'absence de financement, un frein au développement

La structuration des acteurs de l'informel sera suivie, à en croire la ministre, de la formation des réseaux, des groupements ou coopératives pour permettre aux bénéficiaires de « mieux » faire entendre leur voix. La troisième étape, a-t-elle poursuivi, consiste à renforcer l'environnement technique de travail, selon les métiers ou filières. Notons que le financement constitue le principal frein au développement des unités économiques du secteur informel du pays, car l'accès aux services bancaires représente à peine 1,56% de l'ensemble de ce secteur. L'étude sur la cartographie a aussi noté un faible niveau

d'assistance technique que devait bénéficier le secteur privé, notamment en matière de formation, encadrement et suivi.

Seulement 16,37% des unités économiques interrogées disposent d'un compte bancaire et moins de 3% d'entre elles ont admis des prêts. Le manque d'information figure parmi les nombreuses raisons scrutées, puisque l'essentiel de financement se fait sur de fonds propres, soit 91,8% des cas.

Le monde rural est le plus touché par cette situation. Dans le département de la Cuvette, par exemple, aucun promoteur n'a reconnu avoir bénéficié d'un appui financier. Les financements existants sont concentrés à Brazzaville (47,61%) et Pointe-Noire (42,04%), un peu pour les départements du Niari, de la Sangha et de la Bouenza.

Fiacre Kombo

NÉCROLOGIE



Jean-Jacques Koubemba, journaliste au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », Jean-Bernard Ntsana, Raymond Likouya et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère, sœur, Monique Souamounou, survenu le mardi 3 septembre 2019 au CHUB. La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Itendi, Moukondo, quartier Cité des 17, arrêt Maison Blanche. L'inhumation a lieu ce vendredi 20 septembre 2019.

Mme Itoua née Charlem Léa Legnoki, journaliste au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, Symphorien Legnoki, Raïssa Legnoki, l'adjudant Ngambomi Roland, Tsoumou Legnoki Ibanes et tous les enfants Ngambomi ont le regret d'informer les parents de Pointe-Noire, Mossaka, Loukolela, Impfondo, Bomioko et Bokombo ainsi que les amis et connaissances, le décès de leur frère, Josias Legnoki survenu, le 9 septembre 2019 au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°3 de la rue Souanké / Talangai Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



AVIS DE VENTE

Domaine de 30 hectares 7 à 7 ca à 45 km, situé village Kouomi (Terre Mpiere) sur la route de Maloukou, dans la zone économique d'igné.
 - Titre Foncier n° 43 584
 - Prix très abordable
 - Pour tous renseignements contacter les numéros suivants :
 06 651 17 15 / 05 568 28 27

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLE
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Menus
Numéros spéciaux

OFFSET

Chemises à robot
Magazines
Livres
Dentaires

LIBRAIRIE

LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc

Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gessou
immeuble les manguiers (Mpaïa) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9h - 17h
SAMEDI 9h - 13h

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

Maintenir le cap malgré la crise

« La crise doit être intégrée dans une stratégie de réplique et être vécue comme un challenge qu'il importe absolument de gagner », a dit Jean François Kando, député-maire de la ville, le 18 septembre, à l'ouverture de la septième session administrative de l'assemblée locale.

Dans son mot d'ouverture, le député-maire a rappelé que depuis plusieurs années, la crise économique et financière frappe de plein fouet la République du Congo, affectant lourdement le niveau général de la consommation, de l'investissement et de l'épargne. Elle a occasionné, a-t-il poursuivi, une baisse vertigineuse des activités, la fermeture de certaines entreprises sur la place de Pointe-Noire et partant, le chômage d'un grand nombre de citoyens. Face à ce tableau sombre, Jean François Kando pense qu'il est important de maintenir sinon d'améliorer, au niveau local, les prestations et la productivité des services municipaux. C'est ainsi que la mobilisation optimale des recettes, surtout celles du ressort exclusif de la mairie, et l'affectation rationnelle des dépenses demeurent la seule issue favorable à la situation budgétaire d'aujourd'hui. Le président du conseil dé-

partemental et municipal a, par ailleurs, indiqué que le bureau exécutif s'employait depuis son installation, le 24 août 2017, à l'optimisation des recettes. Mais les résultats obtenus sont mitigés et ne permettent pas à l'assemblée locale de couvrir toutes les charges suscitées par les nombreux besoins de la population. Bien que le chemin soit escarpé, le député-maire a demandé aux élus locaux de ne pas céder ni au renoncement ni au découragement, encore moins se répandre en plaintes diverses sur cette crise au point d'en faire un alibi. « La crise doit être intégrée dans une stratégie de réplique et être vécue comme un challenge qu'il importe absolument de gagner », a dit Jean-François Kando. Précisons que le bureau exécutif de ce conseil, pendant l'intersession et cela conformément à la recommandation de la sixième session administrative, a mis en place une



Jean François Kando, député-maire de la ville de Pointe-Noire, ouvrant la 7e session ordinaire./Adiac

commission mixte chargée de détecter les causes endogènes et exogènes des contre-performances récurrentes constatées sur le rendement de certaines taxes du ressort de la municipalité.

Les sous-commissions ont travaillé pendant la période et ont produit chacune un rapport qu'elles ont régulièrement transmis au bureau exécutif. Les synthèses élaborées à cet effet constitueront la toile de fond du débat d'orientation budgétaire

que l'assemblée locale organisera au mois de novembre et qui lui permettra de bien préparer le budget de l'exercice prochain.

Pour cette session qui se tiendra jusqu'au 27 septembre, le conseil départemental et municipal aura à examiner essentiellement deux affaires: une relative au projet de budget supplémentaire exercice 2019 et l'autre concernant trois projets de délibérations dénommant deux ronds-points et une artère de la

ville. Il s'agit notamment des dénominations des ronds-points Mpita qui deviendra rond-point Germain-Bicoumat ; Germaine-Pemba qui deviendra Place du soldat de la paix ; et de l'avenue Émeraude qui deviendra André-Raymond-Safoux. Deux commissions seront ainsi sollicitées, en l'occurrence la commission Économie et finances ainsi que la commission Aménagement et affaires domaniales.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

Teddy Benzo ce week-end à l'Institut français

L'artiste rappeur et leader du label congolais Belle Rage Music va livrer, le 21 septembre, un concert gratuit.

La prestation du rappeur congolais intervient peu de temps seulement après la sortie de son single «Milimo», une des chansons phares de son deuxième album «Mwana Mboaka Soldier» qui sort sous peu. C'est à l'Espace culturel le Continental de Mpaka, dans le sixième arrondissement Ngoyo, qu'il prépare ce concert en compagnie de ses musiciens.

Domicilié à Pointe-Noire, Teddy Benzo fait aujourd'hui partie des valeurs sûres du rap et du hip-hop congolais par la richesse de ses thématiques et son professionnalisme avéré. Ses nombreuses prestations locales et ses innombrables collaborations avec les artistes étrangers renforcent aujourd'hui cette renommée qui ne se dément plus. Teddy Ben-



L' affiche du concert de Teddy Benzo/DR

zo est sans conteste l'une des têtes d'affiche du rap national

en plein essor. Lors de ce concert, le public va

savourer ses chansons cultes mais aussi les morceaux inédits qui feront à coup sûr exulter l'assistance.

Autrefois appelé Benzular, Teddy Benzo fit ses débuts dans l'univers du hip-hop en 1990 au sein du groupe Impartial Def, jouant avec Poki Diama Star & Stone, deux artistes rappeurs.

Après le départ de ses deux coéquipiers pour l'Afrique de l'ouest et la France, il évolue avec Fuma Strong et adhère la P.A.C. (Production Afro Centrique). La chanson «Black jack lyrics», interprétée avec les membres de la P.A.C: Fuma Strong, Djo Back, Ya Batamio, Obymarf, Kaysee M, Nex one... le révèle au grand public. C'est le début d'une longue et riche carrière qui fait aujourd'hui le bonheur de ses fans.

Amoureux et pratiquant du basketball, Teddy Benzo, attiré par ce sport, sa deuxième passion, va émigrer au Gabon puis en Afrique du Sud où il va faire la connaissance de Cam (ar-

tiste rappeur gabonais) et Léon (Beatmaker & producteur originaire de la République démocratique du Congo). Ensemble, ils mirent sur pied le label Large production. De cette structure va sortir le premier album de Cam : «Entre joie et peine». Après le départ de Léon pour des raisons professionnelles, Cam et Teddy Benzo décidèrent de monter le label Belle Rage qui sort dans la foulée l'album «Caméducation».

Rentré au pays, Teddy Benzo, outre ses prestations artistiques en compagnie de ses amis Bakus, Doc Abdoulaye, lance le label Belle Rage Music qui se distingue dans la promotion culturelle à Pointe-Noire. Lors du concert, les artistes Mochristo, Big Tyger, Spirit Nanda, Big Willy, Doggy Smocky, M.F, Dj Youss vont également prestre.

Hervé Brice Mampouya

FLÉCHÉS • N° 05

CRISE DE NERF MILITANT	PRÉNOM MASCULIN BÉATITUDE	UN MOYEN DE S'ÉLEVER	SERVIE AU PUB ALLURE	206 CHEZ L'HOMME HUMOUR VACHE	JEU DE HASARD TRÈS DOUÉE
TITRE DE NOBLESSE OUVRIR UN BIDON	PASSÉ RÉCENT TRAQUER	LANGUE MÉDIÉVALE ESPÈRE	CARTE À JOUER SUBMERGE	FIN DE ROUILLON DÉPLACEMENTS	CYCLE CAPITALE DU
MODERNE DROIT DE PASSAGE	METTENT À L'ÉPREUVE ELLE NOUS FAIT RAMER	PRONOM PERSONNEL PRÊTE À RIRE	EXIGIBLE PIÈCE RAPPORTÉE	SANS COMPAGNIE	
DIEU PHÉNICIEN	PARURE	BIDOUIL-LÉES VILLE DE TANZANIE	PAYS D'ORIENT ÉTAÏN AU LABO	VIEILLES HABITUDES AMER	
FIT UNE NATTE BIEN ÉQUIPÉ			BOUSILLÉ FLEUVE DES PYRÉNÉES	DERNIÈRE PAROLE	
ÉLIMÉ RECRUTEUR		GROS PATELIN DEUX ROMAINS		LETTRE GRECQUE	
FIN DE LA FAIM		PRONOM PERSONNEL	ON L'A DANS LA PEAU	DUPÉE	

MOTS MÊLÉS

B	E	C	A	M	A	R	A	N	T	E	D	O	X	E
E	B	O	L	X	U	E	G	A	R	U	O	C	R	C
I	E	N	E	O	S	E	C	Y	A	C	H	T	A	E
A	H	C	J	E	R	I	A	R	O	H	C	D	C	T
R	P	U	U	N	F	D	L	L	M	E	U	N	O	D
E	E	B	S	I	O	O	O	I	P	C	A	V	R	B
M	L	I	T	O	U	R	N	S	H	L	A	A	N	A
L	A	N	I	D	R	A	C	V	E	P	C	C	I	D
A	O	V	C	I	B	P	E	R	A	O	Y	O	M	A
P	P	R	E	L	U	D	E	H	T	U	M	S	I	B
J	O	K	E	R	P	R	U	O	P	M	T	M	X	O
B	A	R	B	O	N	U	P	T	I	A	L	O	T	U
R	E	V	E	N	U	I	N	O	R	A	B	S	U	M
H	A	V	A	N	E	S	A	B	I	R	R	R	R	R
H	C	I	H	C	K	A	B	C	O	R	S	O	E	E

- AMARANTE
- BADABOUM
- BAKCHICH
- BARBON
- BARON
- BISMUTH
- CADUC
- CARDINAL
- CONCUBIN
- CORSO
- COSMOS
- COURAGEUX
- EPHEBE
- EXODE
- FOURBU
- HAVANE
- HORAIRE
- IDOINE
- JOKER
- JUSTICE
- LORDOSE
- MINABLE
- MIXTURE
- NUPTIAL
- PALMERAIE
- PARODIE
- PAVOT
- PONTIFICAT
- POURPRE
- PRELUDE
- RACORNI
- RELANCE
- REVENU
- SABIR
- SPECTRE
- SYPHILIS
- TOCARD
- VAUTOUR
- VERNIS
- YACHT

MOTS CASES • N° 05

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N° 05 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N° 05 •

	7			3				
6			4	5		2	8	
4	2						7	
	1	9	7					
			6	4				
			8		3	9		
	2					9	5	
	4	7		6	9			1
			1					2

	7			4	2			
	4	9	5				6	
5	2	3			9	8		
1			4		5	2		
	6	5		9		1		
	7	5		1			6	
7	4			6	1		9	
	8			9	5		7	
		6	7			3		

EN PARTANT DES CHIFFRES REMPLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE COLONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

- 2 LETTRES: CE - ET - IP - LE - LU - MA - ME - OC - ON - RE
- 3 LETTRES: AXE - EMU - FER - FOC - OSE - PLI - REA - REZ - ROI - UNE
- 4 LETTRES: AERE - AREC - AUGÉ - AZUR - CERF - CEUX - CHEF - DECU - ELFE - HEIN - ROUE - SERT - SEXE - TOLE
- 5 LETTRES: AIGRE - AMUSE - EMULE - EPRIT - ERSER - ESTER - NOCES - RECEL - THEME
- 6 LETTRES: AMORCE - AORTES - EFFACE - ESPECE - EXERCE - HATERA - HERPES - SPARTE - TRAHIE - TRAUMA

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

SOLUTION Le mot mystère est **saxophone**

Mots casés MOTS CASES N° 04

H	E	R	O	N	H	E	I	N
A	R	A	A	M	E	L	E	
N	E	V	E	U	B	R	E	F
C	I	N	S	E	R	E	L	
H	O	N	T	E	E	S	S	E
E	U	R	E	C	U	S	E	
A	G	E	R	A	M	I		
E	T	E	B	U	C	C	I	N
P	E	A	G	E	H	S	U	
I	N	E	C	T	A	R	I	
L	O	T	I	O	S	E	N	T
E	N	N	U	I	T	E	E	
E	T	E	T	E	E	L	F	E

Mots fléchés MOTS FLÉCHÉS N° 04

N	S	T	E	D	S						
C	A	M	E	R	O	U	N	A	I	S	E
F	E	M	U	R	V	I	S	E	R		
I	N	C	A	R	U	A	D	E	F		
A	P	L	E	T	H	O	R	E			
A	F	G	H	A	N	I	N	T	O	X	
L	O	U	T	R	E	S	L	E			
I	S	A	R	E	A	S	T	I	R		
O	C	E	A	N	S	S	U	E	E		
O	U	I	N	E	A	N	T	N	S		
V	E	L	U	N	E	R	O	N			
P	E	R	I	M	E	T	R	E	H		
N	E	S	C	O	S	E	U				
P	I	S	E	U	I	L	S	E	R		
R	I	E	N	F	I	E	N	T	E		

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N° 04 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N° 04

4	6	9	1	7	3	8	2	5
7	1	8	2	5	6	4	9	3
3	2	5	8	9	4	1	6	7
2	8	1	6	4	5	7	3	9
6	9	3	7	1	8	2	5	4
5	7	4	3	2	9	6	8	1
9	4	2	5	8	7	3	1	6
8	5	6	4	3	1	9	7	2
1	3	7	9	6	2	5	4	8

2	7	5	9	8	6	3	1	4
3	9	6	1	7	4	8	5	2
8	4	1	5	2	3	7	9	6
6	1	8	3	4	2	9	7	5
7	2	9	6	5	8	4	3	1
4	5	3	7	9	1	6	2	8
5	8	7	4	1	9	2	6	3
9	6	4	2	3	5	1	8	7
1	3	2	8	6	7	5	4	9

AWARDS POOL MALEBO

Kinshasa va abriter la première édition

L'annonce a été faite par le comité d'organisation au cours d'une conférence de presse tenue récemment dans la périphérie nord de Brazzaville.

Le concept Awards Pool Malebo a été créé pour valoriser la culture sur les deux rives du fleuve Congo pour les amener à réclamer dans l'avenir, la place qui est la leur, celle du bastion de la musique africaine. C'est ainsi qu'après la concertation avec les deux coordinations de Kinshasa et de Brazzaville, sous la supervision générale de Charly Balaka, la date de la tenue de la première édition des Awards Pool Malebo a été fixée pour

« Nous devons justifier les prix pour que nous ne soyons pas taxés de tout. Autrement dit, nous allons provoquer la mort de notre institution Pool Malebo que nous voulons pérenne »



Le superviseur général du projet Pool Malebo entouré d'Armand Bouka à sa droite et Hugues Vogel à sa gauche

le 1er novembre, à Kinshasa, sous le patronage du président de la République, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo. L'une des particularités de cette première édition, c'est le fait que la soirée sera animée par deux chroniqueurs du Congo Brazzaville, et la deuxième édition, qui aura lieu à

Brazzaville, le sera par deux chroniqueurs de la République démocratique du Congo. Pour le coordonnateur aile Brazzaville, Hugues Vogel, cet événement va célébrer, fédérer et récompenser la musique congolo-congolaise. « Aujourd'hui, grâce à la conviction et la ferme assu-

rance portée par les cultures des deux Congo, ce projet se veut être une réalité. Brazzaville et Kinshasa ont toujours eu la même réalité musicale. C'est donc un atout pour les deux peuples de fonder les bases d'une réelle intégration culturelle », a-t-il déclaré.

Les catégories à récompenser

Au total vingt-quatre prix plus un prix spécial seront attribués dans diverses catégories, entre autres, meilleur artiste ; meilleur orchestre ; meilleur chanteur ; révélation de l'année ; meilleur musicien chrétien ; révélation musique chrétienne ; meilleur producteur (label) ; meilleur artiste diaspora ; meilleur mécène de la décennie ; musique du cinquante ; meilleur sapeur. « Nous devons justifier les prix pour que nous ne soyons pas taxés de tout. Autrement dit, nous allons provoquer la mort de notre institution Pool Malebo que nous voulons pérenne », a déclaré le superviseur général du projet, Charly Balaka.

Bruno Okokana

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Des réformes attendues pour le sous-secteur



Le ministre Nicéphore Fylla Saint-Eudes

Le ministre de tutelle, Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a insisté, le 19 septembre à Brazzaville, sur la réforme de l'inspection générale, à la faveur de l'ouverture des travaux de la vingt-deuxième session ordinaire du conseil national. Outre la réforme de l'inspection générale de l'enseignement technique et professionnel, les conseillers nationaux vont également se prononcer sur plus d'une dizaine de dossiers importants liés aux réformes de ce sous-secteur de l'éducation.

Signalons que le conseil national de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi est un organe qui constitue à la fois un comité consultatif. Il assure la représentation des établissements publics à caractère scientifique, technique et professionnel.

Fortuné Ibara

ELIMINATOIRES CHAN 2020

Dix-huit Diables rouges retenus pour affronter la Guinée équatoriale

Le sélectionneur de l'équipe nationale locale, Barthélemy Ngatsono, a présenté la liste des joueurs qui affronteront, le 22 septembre, le Nzalang Nacional, dans le cadre du match aller du dernier tour éliminatoire de la compétition.



Six Diables rouges confiants et unis à leur hôtel, quelques heures avant le départ/Photo Patchel-Drcpf

Le match aller aura lieu à Malabo, en Guinée équatoriale, et le retour est prévu au mois d'octobre, à Brazzaville. Le vainqueur de cette double confrontation sera directement qualifié à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations de football (Chan), Cameroun 2020. La délégation congolaise s'est déplacée par vague pour la Guinée équatoriale, le 19 septembre. Les Diables rouges doivent négocier un bon match en terre guinéenne pour ne pas compromettre leurs chances de qualification à domicile, comme c'était le cas avec les joueurs de l'équipe nationale des moins de 23 ans face à la Zambie. Cette liste est fortement constituée des joueurs évoluant dans les grands clubs du pays, notamment Etoile du Congo et Diables noirs.

Les dix-huit Diables rouges

1-Joe Ombandza (Cara), 2-Pavhel Ndzila (Etoile du Congo), 3- Carof Bakoua (As Otoho), 4- Julfin Ondongo (Etoile du Congo), 5- Chancy Danga (Etoile du Congo), 6- Dorvel Dibekou (Etoile du Congo), 7- Varel Rozan (Etoile du Congo), 8-Dimitri Bissiki (As Otoho), 9- Prince Obongo (Diables noirs), 10- Harvy Osseté (Diables noirs), 11- Mignon Etou (Etoile du Congo), 12-Arcy Biassadila (As Otoho), 13- Jaures Ngombé (As Othoh), 14-Yann Mokombo (Etoile du Congo), 15- Matheus (Etoile du Congo), 16-Santous Mboussa (As Cheminot), 17-Brel Mohendiki (Etoile du Congo) et 18-Deldy Ngoyi (Etoile du Congo).

Rude Ngoma